



FINALES JEUNES AESIO MUTUELLE - 25 JUIN 2022

CANDIDATURES ORGANISATION - CAHIER DES CHARGES



1. Terrains

Le club candidat doit être en mesure d'accueillir 4 matchs de football à 11 à la suite sur son terrain en herbe Honneur avec tribune le 25 juin 2022.

Le club candidat devra en outre proposer un terrain de repli en gazon synthétique dans l'enceinte du complexe sportif.

Des matchs pourront être fixés sur le terrain synthétique du complexe sportif en cas de mauvais temps afin de soulager le cas échéant les installations sportives.

2. Vestiaires et local organisation

Le club candidat doit disposer de 4 vestiaires au minimum afin d'accueillir les équipes dans les meilleures conditions, il faut que chaque équipe puisse disposer d'un vestiaire du début à la fin de sa finale.

Le club doit mettre un local à disposition du district (organisation sportive et matérielle)

3. Horaires des matchs

Les horaires des 4 matchs seront fixés par la section compétition. Ils dérouleront les uns après les autres, à la suite, tout au long de la journée du 25 juin dans l'intervalle horaire de 10h00 à 20h00.

4. Visite club et convention

A la suite du dépôt des candidatures et du choix définitif du lieu par la section compétition, Un rendez-vous sera déterminé pour une visite du lieu d'organisation, et une convention d'organisation sera signée entre le club choisi et le district, à cette occasion.

Candidature à déposer pour le Vendredi 29 Avril 2022

